ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 49851

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la production de bois du département de la Réunion. Plus précisément, il le remercie de bien vouloir lui préciser le volume global de cette production, en précisant le volume par essence (cryptomeria, tamarin...), pour les cinq dernières années, ainsi que les résultats attendus de la future scierie qui devrait être opérationnelle à la fin de l'année 2001 ou au début de l'année 2002.

Texte de la réponse

La production de bois à la Réunion est relativement modeste. Une seule scierie, gérée par l'office national des forêts, valorise le bois de tamarin et de cryptoméria. Le tamarin est une essence endémique précieuse, traditionnellement utilisée en ébénisterie et bardeaux. Il est exploité dans deux forêts ouvertes au public et principalement aménagées pour la production de bois. Les volumes de plots d'ébénisterie transformés entre 1995 et 1999 représentent, en moyenne annuelle, 163 mètres cubes de plateaux et 265 000 bardeaux sciés. Les sciages de cryptoméria sont utilisés dans la construction et l'aménagement. Ils sont concurrencés par le bois d'autres conifères non autochtones (pin et sapin) et par le keruing. Ainsi, en 1998, pour un marché de sciages évalué à 23 000 mètres cubes, les sciages de cryptoméria représentaient 11 % et les importations 89 %. De 1995 à 1999, les volumes de sciages produits annuellement ont représenté respectivement 1 959 mètres cubes, 1 930 mètres cubes, 2 021 mètres cubes, 2 724 mètres cubes et 2 909 mètres cubes. En ce qui concerne les perspectives, compte tenu des objectifs retenus par les aménagements forestiers, le tamarin devrait permettre d'ici à quinze ans une production de 250 mètres cubes de sciages en moyenne annuelle. Pour le cryptoméria, un fort accroissement de la ressource transformable a été inventorié. De plus, les études de marché, menées dans le cadre du projet de la scierie de Bourbon, prévoient une croissance forte de la demande, autorisant une hausse conjointe des importations et de la production locale. Pour valoriser cette ressource, il est prévu un nouvel outil de sciage modernisé, financé en partenariat entre l'Etat, les collectivités locales et l'office national des forêts. Il sera opérationnel début 2002 et exploité sous la forme d'une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée. Les travaux d'implantation sont actuellement en cours sur le territoire de la commune de Saint-Benoît, à l'est du département. De 2001 à 2005, les perspectives de production annuelle de sciages sont respectivement de 3 550 mètres cubes, 5 600 mètres cubes, 6 750 mètres cubes, 8 250 mètres cubes et 8 250 mètres cubes. L'amélioration des conditions de mobilisation des produits (exploitation, débardage et transport) et la mise en oeuvre de cet outil de transformation performant permettent d'envisager un abaissement du prix des sciages et un meilleur positionnement concurrentiel. Par ailleurs, un « pôle bois », regroupant différents partenaires de la filière de transformation, sera développé autour du site de la scierie de Bourbon permettant de contribuer au développement de l'emploi dans cette région.

Données clés

Auteur : M. André Thien Ah Koon
Circonscription : Réunion (3e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/11/questions/QANR5L11QE49851

Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 49851
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 août 2000, page 4630
Réponse publiée le : 23 octobre 2000, page 6029